

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 11 octobre 2016 2016 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. MARQUES Adelino, M. FARY Jean-François, M. LOINTIER Jean-Michel, Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie, Mme BINET Marilyn, Mme SOUSA Noémie M. ANASTACIO José.

Absents : M. VALLON Jérôme, M. BESSON Nicolas (qui a donné procuration à M. ZAJIC).

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu du 26 juillet 2016 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 1. VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget assainissement de l'exercice 2016

#### CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
23	2315	20			Installations outillages	-5 200.00

#### CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
16	1641	OPFI			Emprunt en euros	5 200.00

### 2. ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES NON RECOUVRABLES ASSAINISSEMENT

Le Conseil, devant l'impossibilité de recouvrer une redevances d'assainissement, se trouve dans l'obligation d'admettre en non valeur la somme de 8.96 € sur le budget d'assainissement.

### **3. RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DU SICTOM**

Le Conseil prend acte du rapport annuel, année 2015, établi par le SICTOM d'Issoire - Brioude, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SICTOM.

### **4. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA CCLVA : ATTRIBUTION D'UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE POUR LA COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES**

En raison d'élections municipales complémentaires sur la commune de Boudes, une nouvelle répartition des sièges au sein de la communauté des communautés de communes Lembron Val d'Allier a été fixée. La Commune de Charbonnier les Mines avait, jusqu'alors 2 délégués. Mme le Préfet a fixé le nombre à trois. Compte tenu de l'ordre du tableau, issu des élections municipales, le Conseil désigne Mme JACQUET Marie Laure, déléguée à la communauté du Lembron Val d'Allier.

### **5. FUSION / TRANSFORMATION EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

**BASSIN MINIER MONTAGNE LEMBRON VAL D'ALLIER ARDES  
COMMUNAUTE MOINS LA GODIVELLE PUY ET COUZES ISSOIRE  
COMMUNAUTE DU PAYS DE SAUXILLANGE DES COTEAUX DE L'ALLIER ET  
COUZE VAL D'ALLIER**

Le Conseil approuve par 13 voix pour, 2 abstentions, la fusion / transformation des communautés de communes en communauté d'agglomération et le projet de statuts de cette future communauté d'agglomération.

### **6. TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS, CARREAU DE LA MINE : AVENANT AU GROUPEMENT DE COMMANDE**

Le Conseil approuve le rajout des travaux basse tension dans le convention de groupement de commande signée avec Auvergne Habitat. Comme les autres travaux, la Commune les prendra en charge, avant de demander le remboursement de la moitié à Auvergne Habitat.

### **7. AVENANT N° 2 MARCHE COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES / COLAS**

Le Conseil accepte les travaux supplémentaires au marché des travaux de voirie, carreau de la Mine pour un montant de 4 054.10 € H.T. et autorise le Maire à signer l'avenant n° 2.

### **8. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Le Conseil, dans le but d'améliorer la circulation piétonne, Avenue de la République, décide de déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police

### **9. TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil approuve les travaux d'éclairage public Avenue Jean Jaurès et Rue Pasteur pour un montant de 35 000 € H.T. dont 50 % sera à charge de la Commune.

## **10. TRAVAUX DU STADE**

Le Conseil retient l'entreprise COLAS la mieux disante pour un montant de 41 153.50 € H.T. pour des travaux de voirie, chemin du stade.

## **11. ADOPTION D'UN AGENDA ACCESSIBILITE PROGRAMMEE**

Le Conseil approuve l'agenda d'accessibilité programmée pour mettre en conformité les Etablissements Recevant du Public et autorise le Maire à demander les dérogations nécessaires.

## **12. AMENAGEMENT AGENCE POSTALE COMMUNALE ET SALLES DE REUNION**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande d'autorisation de travaux pour le réaménagement du bâtiment "poste", situé rue pasteur.

## **13. QUESTIONS DIVERSES**

- Certains élus regrettent que les travaux réalisés dans le but d'améliorer la sécurité dans les déchetterie rendent celles-ci moins accessibles. Ils pensent que cela va relancer les décharges sauvages.

- A la suite d'un changement de logiciels, la facturation de l'assainissement n'a pas été effectuée par la Lyonnaise des Eaux dans les mêmes délais que d'habitude. Afin de ne pas pénaliser le budget assainissement, un acompte devrait être versé.

- Le Maire Adjoint fait le point sur différents travaux dans la commune.